

Tariq, OUAHBI

LOMC

Section 12 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A2

Chères et Chers Collègues,

Je me présente à l'élection en vue du renouvellement de la section 12 du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) dans le collège des Professeurs des Universités.

Le CoNRS, parlement du CNRS, n'a pas d'équivalent dans la recherche académique. C'est une instance indépendante, indispensable et irremplaçable. Il garantit au CNRS un recrutement au meilleur niveau et, à ses chercheurs, un déroulement et suivi de carrière basé sur l'évaluation la plus objective possible des différentes facettes de leurs contributions et missions. A l'heure où dominent les politiques de site, le CoNRS reste le seul organe qui possède une vision nationale des forces et faiblesses des différents champs disciplinaires. Il demeure une « voix » incontournable pour rappeler chaque fois que nécessaire à la direction du CNRS les principes qui fondent notre métier. Et pourtant, cette dernière exerce de manière chronique une pression sur le CoNRS dans l'optique de limiter ses prérogatives.

C'est donc avec une forte conviction que je m'engage dans cette élection. Je m'engage à la fois pour les intérêts des chercheurs et enseignants-chercheurs mais aussi pour ceux du CoNRS. Je serai à l'écoute des besoins, des suggestions et des inquiétudes des chercheurs et enseignants-chercheurs de notre section et à les tenir informés de ses travaux et des informations qu'elle reçoit de la direction de CNRS Ingénierie. Je veillerai à défendre une évaluation des dossiers rigoureuse sur le plan scientifique, basée sur une évaluation multicritère et non pas uniquement bibliométrique, ainsi que de garantir le meilleur recrutement possible de jeunes chercheurs. A ce titre il faut toujours établir une liste des candidats admissibles aux concours de chercheurs du CNRS par ordre de mérite. J'agirai aussi pour que notre section soit un point d'appui pour obtenir une augmentation du budget de la recherche publique, notamment des soutiens de base des laboratoires et des recrutements de jeunes chercheurs et ITA, conditions nécessaires pour une recherche de qualité.

Ce positionnement est partagé par Alexandre LABERGUE et David EDOUARD pour le collège A2 et par Joran ROLLAND pour le collège B2. Nous avons reçu le soutien du SNESUP-FSU et SNCS-FSU pour lequel je vous appelle à voter. Tous les quatre, nous couvrons la plupart des grands champs thématiques de la section et nous nous présentons à vous avec une volonté de dialogue, de service et de réussite de toute la section.

J'ai rejoint l'Université Le Havre Normandie en 2009 en tant que Maître de Conférences après un doctorat en matériaux composites, et j'ai été promu Professeur des universités en 2023. Mes activités de recherche actuelles sont menées au sein du Laboratoire Ondes et Milieux Complexes (LOMC, UMR 6294). Elles portent sur plusieurs axes complémentaires en Génie Civil, allant des milieux granulaires à matrice poreuse aux géo-matériaux à base de terre crue. J'explore notamment des stratégies innovantes telles que le bio-traitement pour le renforcement des sols et la réparation des fissures.

Tout au long de ma carrière, je me suis impliqué dans différentes instances représentatives (Conseil de laboratoire, Commission Recherche de l'université, AUGC), avec le souci constant de promouvoir l'intégrité scientifique et l'équité. J'ai également eu l'opportunité de collaborer étroitement avec le CNRS, en tant que Référent Partenariat et Valorisation de mon UMR.

En me présentant à l'élection du Comité national de la section 12, je souhaite contribuer pleinement aux différentes missions du Comité, notamment en participant activement à l'évaluation rigoureuse des chercheurs, à la réflexion sur les orientations scientifiques de notre discipline, et à la défense d'une recherche de qualité, ouverte, éthique et responsable.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 12

Alexandre LABERGUE, LEMTA

David EDOUARD, CP2M

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élus et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élus et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élus et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élus et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élus et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élus et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

